

DANS CE CADRE

Ministère :	Date :	Centre d'épreuve :
Concours :	Type (externe, interne, 3ème) :	
Epreuve :	Option :	
Nom de famille :		
<small>(en majuscules, suivi s'il y a lieu du nom d'usage)</small>		
Prénom(s) :	N° du candidat :	<input type="text"/>
<small>(dans l'ordre d'état civil, souligner le prénom usuel)</small>		
Né(e) le :	Adresse :	

NE RIEN ÉCRIRE

Concours :		
Type (externe, interne, 3ème) :		
Epreuve :	Option :	

Ministère de la culture et de la communication

Examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint(e) technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

Dominante du métier : intégration sur rayonnage et récolement

SESSION 2016

Épreuve écrite d'admissibilité

Mardi 11 octobre 2016

16-DEC4-03558

Ne rien inscrire dans cette partie

L'épreuve écrite d'admissibilité est constituée d'un questionnaire à choix multiples portant sur les connaissances professionnelles propres aux fonctions d'un adjoint technique et de trois questions à réponses courtes à caractère professionnel.

Les sujets de cette épreuve relèvent d'une des cinq dominantes du métier suivantes, au choix du candidat exprimé lors de l'inscription : sécurité et accueil du public, présentation d'une visite guidée d'un monument historique, d'un musée ou d'un château, intégration sur rayonnage et récolement, établissement d'un tableau de service, conservation du patrimoine écrit.

(durée : deux heures ; coefficient : 2)

Consigne : Vous devez répondre aux questions et les écrire sur le présent document (recto-verso) pour toute cette épreuve d'admissibilité (questionnaire à choix multiples et questions à réponses courtes).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Les feuilles de brouillon ou tout autre document ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie et ne feront par conséquent pas l'objet d'une correction.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce document comporte 13 pages au total :

- Page de garde (2 pages)
- Questionnaire à choix multiples de 40 questions (8 pages)
- Trois questions à réponses courtes (3 pages)

Ne rien inscrire dans cette partie

Ministère de la culture et de la communication

Examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint(e) technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{ère} classe

Dominante du métier : intégration sur rayonnage et récolement

SESSION 2016

Épreuve écrite d'admissibilité

Mardi 11 octobre 2016

16-DEC4-03558

Questionnaire à choix multiples de 40 questions

Attention : une seule réponse est juste.

1) L'article L. 451-2 du code du patrimoine (ancien article 12 de la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France) dispose que « les collections des musées de France font l'objet d'une inscription sur un inventaire ». Il est procédé à leur récolement :

- Tous les 20 ans
- À chaque acquisition d'une œuvre
- Tous les 10 ans

Ne rien inscrire dans cette partie

2) Une fiche de récolement, conforme comporte au minimum, en dehors de l'identification d'une œuvre, les rubriques suivantes :

- La biographie de son auteur
- Son état de conservation
- Sa valeur marchande

3) Qu'est-ce que le récolement ?

- Une technique de restauration des peintures du XVIème siècle
- Une vérification de la présence des œuvres à partir des inventaires
- Un inventaire centré sur les manuscrits uniquement

4) La validation des travaux de récolement ainsi que la rédaction des procès-verbaux y afférant sont sous la responsabilité directe :

- De l'archiviste de l'établissement culturel
- Du responsable des collections
- Du service de la communication

5) À la fin des opérations de récolement si un objet inscrit à l'inventaire est déclaré disparu, le gestionnaire responsable des collections doit immédiatement porter plainte auprès du commissariat de police ou de la gendarmerie territorialement compétents :

- Faux
- Vrai

6) Le récolement est codifié à l'article L. 451-2 du Code du patrimoine :

- Faux
- Vrai

7) Un récolement se fait à partir :

- D'un inventaire
- D'un catalogue
- D'un livre d'exposition

Ne rien inscrire dans cette partie

8) Qu'est-ce qu'un "fantôme" ?

- Un document qui apparaît sans qu'on connaisse son origine
- Un visiteur ayant réservé mais ne venant pas
- Un bon de déplacement

9) Qu'est-ce qu'un meuble à plans ?

- Un meuble sur lequel est inscrit le plan d'évacuation
- Un meuble de rangement de documents de grand format
- Un meuble indiquant un plan de son contenu

10) Qu'est-ce qu'un épi ?

- Un établissement public industriel
- Un ensemble de travées de rayonnage
- Une page de livre froissée

11) Un récolement permet entre autres :

- D'évaluer l'état de conservation des documents
- D'évaluer l'état du bâtiment
- D'effectuer l'évaluation annuelle d'un agent

12) Sur les rayons, les documents sont classés pour :

- Qu'on les retrouve facilement
- Pour qu'on en déduise leur importance
- Pour qu'ensuite on ne les consulte plus

13) La commission de récolement des dépôts d'œuvres a été créée en :

- 1900
- 1956
- 1996

Ne rien inscrire dans cette partie

14) La base Sherlock est :

- Un catalogue d'œuvres d'art en vente
- Un catalogue d'œuvres déposées recherchées
- Un catalogue de futures expositions

15) Qu'est-ce-qu'une cote ?

- Un vieux parchemin
- Un ensemble de caractères identifiant chaque article
- Un catalogue des prix

16) Quelle est la température idéale pour conserver les documents d'archives (papiers, parchemins) ?

- 21°
- 18°
- 15°
- 5°

17) Un mètre linéaire d'archives représente :

- 1m²
- 1 m de longueur
- 1 m³

18) Les agents de détérioration biologiques sont :

- L'humidité
- Les insectes
- La lumière

19) L'instrument qui permet de mesurer l'exposition à la lumière s'appelle :

- UV-mètre
- Hygromètre
- Luxmètre

Ne rien inscrire dans cette partie

20) Vous constatez qu'un manuscrit est endommagé par des moisissures. Qui prévenez-vous ?

- L'équipe de nettoyage
- Le conservateur responsable de la collection
- Le service des activités culturelles.

21) Quel est le niveau actuel du plan Vigipirate à Paris ?

- Alerte attentat
- Vigilance attentat
- Ecarlate

22) Quel est l'intrus ?

- La Tour Eiffel
- Le musée d'Orsay
- Le musée Gustave Moreau

23) Le plan Vigipirate a été instauré en :

- 2010
- 2005
- 1995

24) Qui fut le 1^{er} ministre de la Culture ?

- André Malraux
- Jack Lang
- François Mitterrand

25) Combien y-a-t-il de DRAC en métropole ?

- 13
- 22
- 17

Ne rien inscrire dans cette partie

26) Quel est l'intrus ?

- Picasso
- Manet
- Ravel

27) Que signifie EPA ?

- Établissement public administratif
- Établissement principal autonome
- École publique de l'administration

28) Combien y-a-t-il de grade dans le corps d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage (AASM) ?

- 3
- 4
- 5

29) Parmi ces établissements, lequel n'est pas pressenti pour l'ouverture 7/7 ?

- Louvre
- Versailles
- Centre Pompidou

30) Lequel de ces établissements n'est pas sur la région Île-de-France ?

- Le MUCEM
- Le musée de la Renaissance
- Le musée Henner

31) Lequel de ces établissements dépend du musée du Louvre ?

- Le musée de l'Orangerie
- Le musée des arts décoratifs
- Le musée Delacroix

Ne rien inscrire dans cette partie

32) Qu'est-ce que le DIF ?

- Le droit individuel à la formation
- La direction interministérielle de la formation
- Le devoir inhérent à la fonction

33) Quel droit n'est pas un droit du fonctionnaire ?

- Le droit de grève
- Le droit aux congés annuels
- Le droit de se taire

34) Les archives nationales ont un site à :

- Lyon
- Toulouse
- Roubaix

35) Les archives départementales sont présentes dans tous les départements :

- Vrai
- Faux

36) Qu'est-ce qu'un ERP ?

- Établissement recevant du public
- Établissement de recherche professionnelle
- Établissement de ressources partagées

37) Le ministère de la culture et de la communication fait partie des ministères régaliens :

- Vrai
- Faux

Ne rien inscrire dans cette partie

38) Le fonctionnaire perçoit :

- Un salaire
- Un traitement
- Une gratification

39) Un américain de moins de 26 ans bénéficie-t-il de la gratuité ?

- Vrai
- Faux

40) Devant quel bâtiment se situe les colonnes de Buren ?

- Ministère de la Culture
- Trocadéro
- Opéra Bastille

Ne rien inscrire dans cette partie

Dominante du métier : intégration sur rayonnage et récolement

3 questions à réponses courtes

Attention : le candidat devra répondre en 10 lignes maximum

Question 1

Présentez les différentes étapes de la campagne de récolement à un stagiaire que vous prenez en charge.

Ne rien inscrire dans cette partie

Question 2

Dans quelles mesures le récolement et l'intégration sur rayonnage participent-ils à la conservation préventive des documents ?

Ne rien inscrire dans cette partie

Question 3

Vous participez à une campagne de récolement, vous constatez la disparition d'une œuvre.
Que faites-vous ?

